

Avortement et “éducation sexuelle” : la lettre musclée du Primat d'Espagne

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 29 novembre 2009

Mgr Braulio Rodriguez Plaza, archevêque de Tolède et Primat d'Espagne, a fait distribuer ce dimanche cette lettre dans toutes les paroisses de son diocèse. Je vous en propose ci-dessous la traduction intégrale.

Les conséquences de la « loi de santé sexuelle et reproductive et d'interruption volontaire de la grossesse »

Derrière la loi en cours de discussion sur l'avortement, outre qu'elle transforme celui-ci en « droit » de la femme – ce qui, soit dit en passant, crée un droit « machiste » –, se cache un plan ambitieux d'introduction [dans la législation espagnole] de la dite « santé sexuelle et reproductive ». Il s'agit là de la terminologie politique et législative utilisée depuis la Conférence de Pékin, en 1995, qu'est en train d'imposer avec une telle ardeur le parti au pouvoir. A partir de là on a justifié dans le monde des stérilisations massives, la propagation de l'avortement précisément en tant que « droit de la femme » ; mais encore l'occultation de l'information sur les effets abortifs de produits présentés et diffusés comme contraceptifs, la restriction des droits de la conscience pour les médecins et les personnels sanitaires. Cela vous dit quelque chose ?

Mais – attention, parents ! – la future loi d'avortement part de la supposition selon laquelle une éducation sexuelle adéquate, l'amélioration de l'accès aux méthodes contraceptives et la disponibilité de programmes et de services de santé sexuelle et reproductive constitue le meilleur moyen de prévention, spécialement chez les jeunes, des maladies sexuellement transmissibles, des grossesses non désirées et des avortements. C'est pourquoi le chapitre éducatif de la future loi indique que les pouvoirs publics soutiendront la communauté éducative pour la réalisation d'activités formatrices relatives à l'éducation sexuelle. Vont-ils apporter leur « soutien » ? Non. Ils vont obliger la communauté éducative à dispenser l'éducation sexuelle conforme aux directives du gouvernement du moment. Et celles du gouvernement actuel, nous les connaissons

déjà : elles constituent une ingérence dans les droits des parents dont on doit respecter les convictions par rapport à l'éducation de leurs enfants. Cela se produit déjà dans beaucoup de supports pédagogiques pour l'éducation à la santé, où l'on introduit des ateliers d'éducation à la santé sans en informer les parents, en violant l'intimité de l'élève et les droits des parents affirmés par l'article 27 de la Constitution.

Comment sera donnée en pratique cette éducation sexuelle à l'école ? Le ministère de l'Égalité ne l'a pas précisé en présentant la loi sur l'avortement. Mais le ministère de la Santé, si, puisqu'il est en train d'élaborer une norme législative qui obligera tous les centres éducatifs, sans exception, à dispenser cette éducation sexuelle à tous les élèves. La formation en la matière ne sera pas dispensée par les professeurs de ces centres, mais par le personnel sanitaire désigné par l'Administration et par les professionnels que le gouvernement voudra bien juger capables et qu'il accréditera. Et hors de question que les centres éducatifs contestent leur idéologie. Naturellement, les contenus seront définis par une norme légale et surveillés par la Santé à travers l'Inspection correspondante, puisque les moyens éducatifs seront dirigés obligatoirement vers les mineurs comme une stratégie de santé – pour mieux vendre la marchandise – où l'opinion des parents et le projet éducatif du centre compteront pour rien.

C'est ainsi que l'Etat s'immisce de nouveau dans l'intimité des élèves, puisque l'exercice de la sexualité appartient à la sphère personnelle et affecte les valeurs et les convictions, et, par voie de conséquence, la liberté idéologique et la liberté de la conscience.

Existe-t-il par hasard un consensus social dans le champ de « l'éducation sexuelle et reproductive » en Espagne ? Evidemment non. La charge morale et idéologique connaturelle à ce sujet rend impossible que sa transmission puisse être neutre. Le gouvernement sait cela parfaitement. C'est pourquoi imposer certains contenus obligatoires dans cette matière implique d'imposer une anthropologie et une morale concrète que tous les citoyens ne partagent pas.

Braulio, archevêque de Tolède et Primat d'Espagne.

Source : [ici](#).

© [leblogdejeannesmits](#).

